

REPUBLICUE DU CAMEROUN
Paix - Travail - Patrie

REGION DU CENTRE

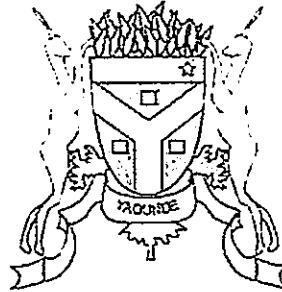
DEPARTEMENT DU MFOUNDI

COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE I

SECRETARIAT GENERAL

SERVICE FINACIER ET DES MARCHES PUBLICS

BUREAU DES MARCHES PUBLICS



REPUBLIC OF CAMEROON
Peace - Work - Fatherland

CENTRE REGION

MFOUNDI DIVISION

YAOUNDE 1ST DISTRICT COUNCIL

GENERAL SECRETARIAT

OFFICE OF PUBLIC PROCUREMENT

DECISION N° 005 /25 /D/ CAY 1^{ER} / SG / SFMP/BMP
PORTANT ATTRIBUTION D'UN MARCHE

RELATIF APPEL D'OFFRES NATIONAL EN PROCEDURE D'URGENCE
N°004/AONO/CAY1^{ER}/SFMP/BMP/CIPM/2025 DU 03/02/2025
POUR LA FOURNITURE D'UN COMPACTEUR VIBRANT A LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT
DE YAOUNDE 1^{ER}

LE MAIRE DE LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE 1^{ER},

Vu la Constitution ;
Vu la Loi N° 2019/024 du 24 Décembre 2019 portant Code Général des Collectivités Territoriales Décentralisées ;
Vu le Décret N° 2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de L'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP) ;
Vu le Décret n° 2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et Fonctionnement de l'ARMP ;
Vu le Décret N°2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;
Vu l'Arrêté N° 000288/A/MINDEVEL du 06 Mars 2020 constatant l'élection du Maire et des Adjoints au Maire à l'issu du scrutin Municipal du 09 février 2020 dans la Commune d'Arrondissement de Yaoundé 1^{er}, Département du Mfoundi, Région du Centre ;
Vu les Procès-Verbaux de la Commission Interne de passation des Marchés de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé N° 0001958 de la session N° 01 du 03/02/2025 et N° 0001971 de la session N° 08 du 18/03/2025 et N° 0001984 de la session N° 015 du 21/03/2025 ;
Et conformément aux dispositions de l'article 101 du Code des Marchés Publics.

DECIDE:

Article 1^{er}: le marché objet de l'Appel d'offres national N°004/AONO/CAY1^{ER}/SFMP/BMP/CIPM/2025 DU 03/02/2025 POUR LA FOURNITURE D'UN COMPACTEUR VIBRANT DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE 1^{ER} est attribué à DRUMUL SPRE ENTERPRISE SARL , TEL : 675 46 01 50/657 61 46 91, représenté par Monsieur NCHE Phlémon FONDIKUM , Directeur Général pour un montant TTC 99 573 750 (Quatre-vingt-dix-neuf millions cinq cent soixante-treize mille sept cent cinquante FCFA).

Délai d'exécution des travaux: 3 (trois) mois.

Article 2: La présente décision sera enregistrée, communiquée et publiée partout où besoin sera.

